

## **Avis de promulgation**

**AVIS AU PUBLIC** est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance du 16 mai 2022, le règlement suivant :

**Règlement d'emprunt 1191-22 décrétant un programme d'aide  
au secteur résidentiel sur tout le territoire de la Ville  
de New Richmond (construction de logement),  
et pour ce faire un emprunt de 459 000 \$,  
remboursable sur 10 ans**

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 27 juillet 2022. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,  
Ce 28<sup>e</sup> jour de juillet 2022

Céline LeBlanc  
Greffière